

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation classe 1 initiale (explosifs)

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1501945F — Mise à jour : 11 juin 2025

Organisme responsable : AFTRAL QUIMPER

Contenu

Objectifs

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses de la Classe 1, ou la conduite de MEMU, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I parag. 4).

Programme

- Accueil des stagiaires et formalités administratives
- Présentation du stage, des objectifs et de son organisation
- Présentation du contexte réglementaire
- Définition des matières et des objets explosibles
- Risques associés
- Classification et identification des produits dangereux
- Emballages : différents types, marquage, étiquetage
- Cas particulier des quantités limitées
- Agrément des véhicules
- Documents de bord
- Signalisation et placardage
- Rappel : protocole de sécurité
- Les interdictions de chargement en commun
- Limitation des quantités transportées
- Chargement- Arrimage - Déchargement
- Le convoyeur
- Circulation et stationnement des véhicules
- Sûreté du fret
- Conduite à tenir en cas d'incidents - accidents
- Étude de cas concrets / Mise en situation
- Questions diverses / Synthèse
- Contrôle des connaissances

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2012745	Présentiel	Ergué-Gabéric	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #1501945F